

LES FONDS EUROPÉENS

GÉRÉS PAR
LA RÉGION DES

PAYS DE LA LOIRE

—
septembre
2019
—

Des chiffres et des projets

État d'avancement du programme FEADER
2014 - 2020 au 31/12/2018



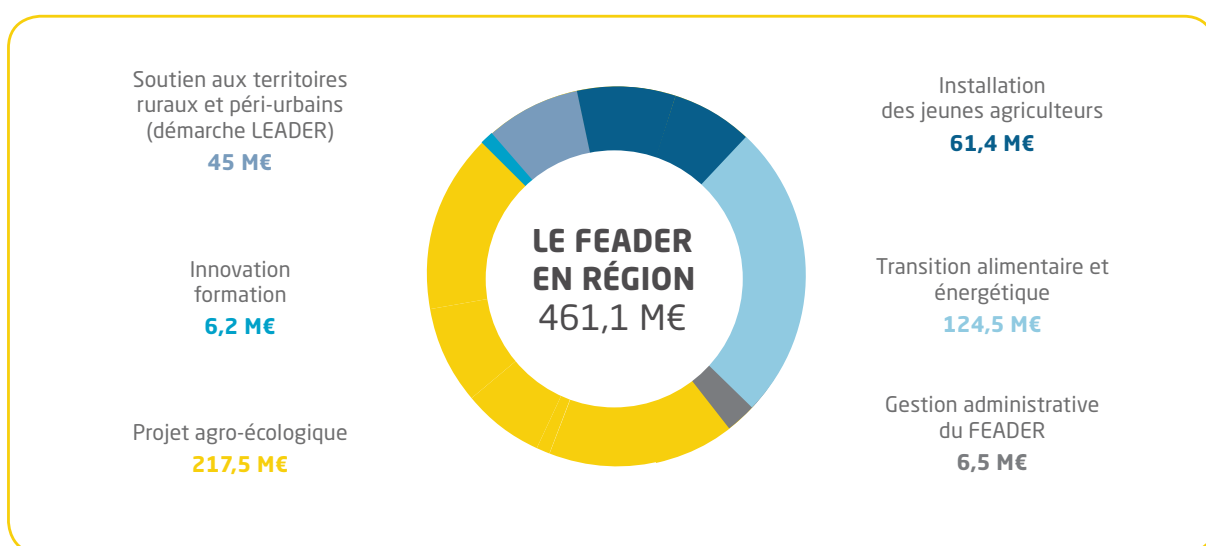
www.europe.paysdelaloire.fr

LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL RÉGIONAL FEADER 2014/2020

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Région des Pays de la Loire est responsable de la déclinaison des politiques européennes sur son territoire.

Elle assure notamment la mise en œuvre du **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)** qui vise à soutenir des projets compétitifs, innovants et respectueux de l'environnement en faveur de l'agriculture et des secteurs agroalimentaires et forêt-bois. Le FEADER a également pour objectif le développement des territoires ruraux et péri-urbains (démarche Leader).

Les priorités d'intervention et les conditions de mise en œuvre du FEADER en Pays de la Loire sont présentées dans un document de référence pour la période 2014-2020 : le **Programme de développement rural régional (PDRR)**, adopté par la Commission européenne le 28 août 2015.



LES ÉTAPES DE LA VIE DU PROGRAMME RÉGIONAL FEADER EN 2018

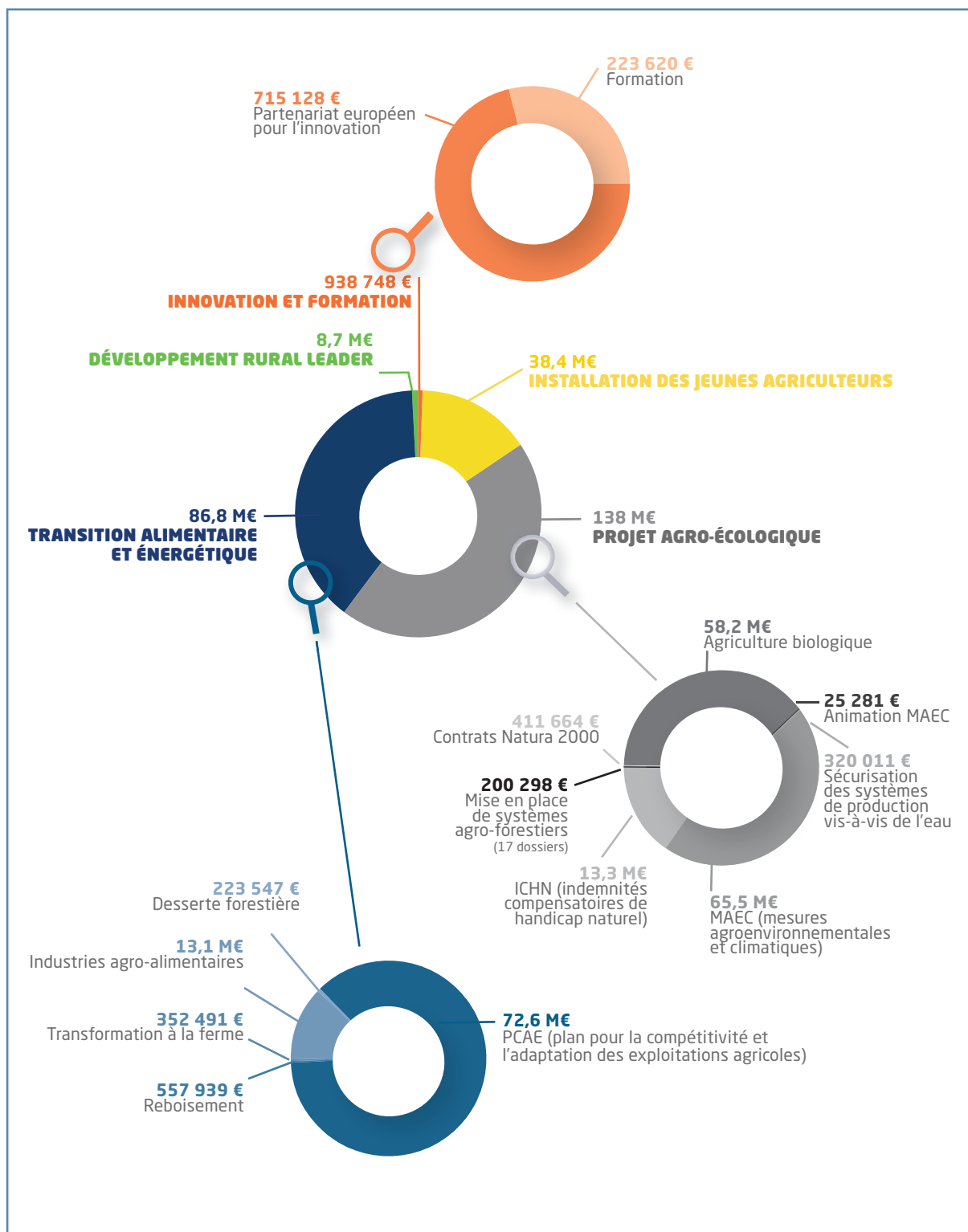


L'AVANCEMENT DU PROGRAMME RÉGIONAL FEADER

AU 31/12/2018

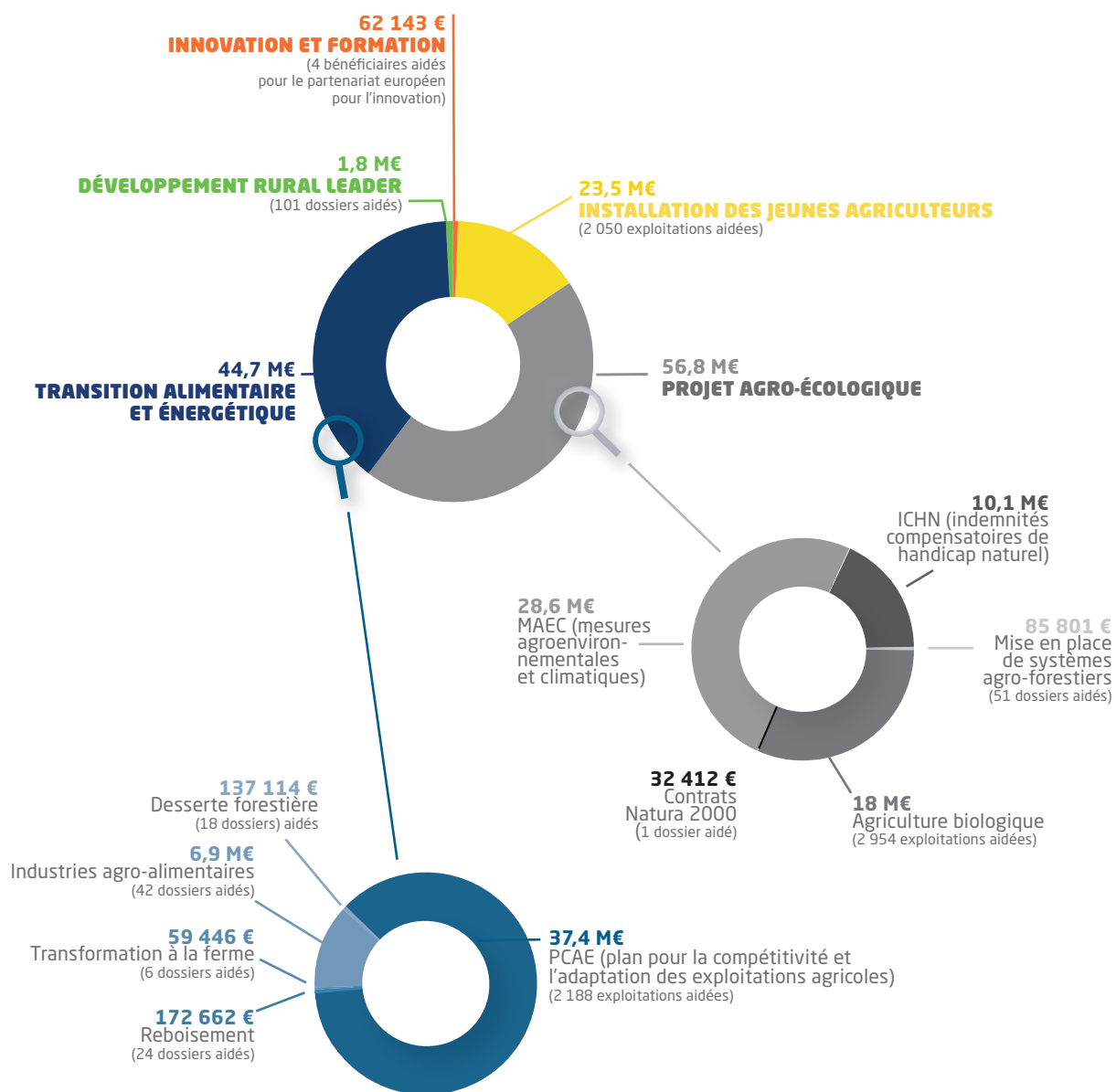
Dépenses publiques engagées

Au 31/12/2018, 420,5 M€ de dépenses publiques totales ont été engagés dont 271,5 M€ de FEADER.
(le graphique ci-après ne fait état que des montants FEADER).



Dépenses publiques payées


Au 31/12/2018, 229,1 M€ de dépenses publiques totales ont été payés dont 126,5 M€ de FEADER. (le graphique ci-après ne fait état que des montants FEADER).



SUIVI DE PERFORMANCE SUR LES FONDS FEADER

Les Pays de la Loire ont atteint les objectifs intermédiaires à fin 2018, sur toutes les priorités du programme, conformément aux engagements pris auprès de la Commission européenne adoptés dans le PDRR. Ces résultats positifs permettent de débloquer la réserve de performance, soit 23 532 393 €. Un nouvel examen de la performance du programme sera conduit fin 2023.

Les priorités d'intervention et les conditions de mise en œuvre du FEADER en Pays de la Loire sont présentées dans un document de référence pour la période 2014-2020 : le **Programme de développement rural régional (PDRR)**, adopté par la Commission européenne le 28 août 2015.

THÉMATIQUES		INDICATEURS FINANCIERS		INDICATEURS DE RÉALISATION		
		Objectifs 2018	% atteint		Objectifs 2018	% atteint
 FEADER	Priorité 2 Viabilité des exploitations agricoles et compétitivité de l'agriculture	30 M€	270	Nombre d'exploitations agricoles	1 405	275
	Priorité 3 Organisation de la chaîne alimentaire	9,5 M€	142	Nombre d'entreprises	20	246
	Priorité 4 Restauration et réservation des écosystèmes	104,9 M€	101	Surface (ha)	202 982	125
	Priorité 5 Utilisation efficace des ressources, transition énergétique, changement climatique	17,8 M€	101	Nombre de projets	381	115
				Surface (ha)	157	230
Priorité 6 Développement des zones rurales	2,8 M€	117	Population couverte par les GAL (nombre d'habitants)	1 800 000	107	




 Réserve de performance atteinte. La réserve de performance est atteinte si l'ensemble des indicateurs atteignent a minima 85% de leur objectif avec, pour les priorités 4 et 6, la prise en compte des opérations réalisées en 2018 et payées au 31/03/2019.

EXEMPLES DE PROJETS SOUTENUS






© De la graine à l'huile

CRÉATION D'UN ATELIER TRANSFORMANT DES OLÉAGINEUX EN HUILE ALIMENTAIRE

-  **PORTEUR :** De la graine à l'huile
-  **MONTANT :** 10 000€ (dont 2 120€ par le FEADER)
-  **LIEU :** Sablé-sur-Sarthe (72)

Ce projet a pour but d'aider l'installation agricole progressive d'un jeune agriculteur avec la création d'une activité de transformation des oléagineux en huile alimentaire. Ce produit sera commercialisé en circuits courts, en vente directe, en AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) et dans la grande distribution, avec pour objectif de maîtriser les techniques de production en agrobiologie. Le projet d'investissement concerne la création d'un atelier de transformation des graines de tournesol, colza, caméline en huile biologique.

CRÉATION D'UNE MÉGAPHORBIAIE ET D'UNE MARE

-  **PORTEUR :** Commune de Challes
-  **MONTANT :** 25 514€ (dont 13 522,42€ par le FEADER)
-  **LIEU :** Challes (72)

Sur le site « vallée du Narais, forêt de Bercé, ruisseau du Dinan », deux parcelles de mégaphorbiaies (zone tempérée constituée d'une prairie dense de roseaux et de hautes plantes herbacées vivaces) ont été restaurées, et sont entretenues via une fauche annuelle. Une mare doit également être créée sur une troisième parcelle de peupleraie. Le but de ces aménagements est de recréer et d'entretenir sur ces parcelles un habitat de mégaphorbiaie en vue de la biodiversité. Pour la mare, l'objectif est de créer potentiellement des habitats humides pour les différentes espèces (flûteau nageant, triton crêté) susceptibles de s'y développer.



© Gettyimages / pascalou95

INVESTISSEMENT MATÉRIEL : RÉALISATION D'UNE SALLE DE BRASSAGE

 **PORTEUR** : SARL Bonnin

 **MONTANT** : 101 084,76€ (dont 10 714,98€ par le FEADER et 9 501,97€ par la Région des Pays de la Loire)

 **LIEU** : Maillé (85)

Située au cœur du Marais Poitevin, la Cibulle est une brasserie artisanale créée le 1^{er} février 2016 par Maxime Bonnin. La brasserie produit une gamme de 6 bières variées correspondant aux attentes du marché et commercialisées de préférence en circuit court : en vente directe (60%), par le biais de commerces locaux (20%), de cafés, hôtels, restaurants (10%), et de grandes et moyennes surfaces (10%). 100 % françaises et artisanales, les bières sont fabriquées à partir d'ingrédients authentiques provenant de l'Alsace et du Nord de la France.

L'accompagnement de la Région et du FEADER a été effectué dans le cadre de l'acquisition de matériel pour la production, ainsi que pour l'aménagement d'une salle à brasser semi-automatique.

Ces investissements permettront d'atteindre une production de 500 hectolitres par an. De plus, le projet prévoit la création d'un emploi.




© Gettyimages / Richard Villalon



© Région Pays de la Loire / A. Monié - Les beaux matins

CRÉATION D'UN ATELIER DE DÉCOUPE DE VIANDE

 **PORTEUR** : SAS PBO

 **MONTANT** : 741 598,26€ (dont 157 218,81€ par le FEADER et 136 420,47€ par la Région des Pays de la Loire)

 **LIEU** : Poiré sur Vie (85)




Au cours de leur carrière dans le domaine de la boucherie, André Bonnet et Cédric Bonnard ont constaté une forte évolution de la demande pour de la viande de qualité certifiée Bio ou Label rouge, issue d'éleveurs locaux. Ils envisagent d'acheter 100% de leurs carcasses de bœuf et de veau à Bovinéo, coopérative reconnue en Pays de la Loire, qui leur en assurera la traçabilité (Charte Bleu-Blanc-Cœur), en circuits courts.

Avec la création d'un atelier de découpe, les objectifs sont multiples : approvisionnements locaux et de qualité, meilleure rémunération des éleveurs, export... Le développement du marché bio est visé, avec la démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) pour l'hygiène et la santé, ainsi que l'IFS (International Featured Standard) pour la certification des marques de distributeurs.






© Les œufs Geslin

MODERNISATION ET AGRANDISSEMENT D'UN OUTIL DE PRODUCTION

-  **PORTEUR :** SAS Les Œufs Geslin
-  **MONTANT :** 4 000 000€ (dont 742 000€ par le FEADER et 650 400€ par la Région des Pays de la Loire)
-  **LIEU :** Chauché (85)

La SAS Les Œufs Geslin est spécialisée dans la transformation et la commercialisation d'œufs, et emploie 92 salariés. Elle s'approvisionne auprès d'une centaine d'éleveurs, dont 40% sont situés à moins de 80 km de l'entreprise (41% sont situés en Bretagne). Sa clientèle est composée essentiellement d'industriels de la pâtisserie boulangerie (87%). Dans une stratégie de développement, afin de rester leader français sur le marché des ovo-produits, la société a décidé d'engager un programme d'investissements pour augmenter sa capacité de production et son chiffre d'affaires. Elle prévoit d'agrandir l'espace de production et d'acquérir de nouveaux équipements avec pour objectifs d'augmenter la capacité de stockage de la société, d'améliorer la productivité, de moderniser et d'optimiser les outils de production, et enfin de développer de nouveaux marchés. Ce plan de développement a pour ambition la création de 11 emplois.

RÉHABILITATION DU CHÂTELET D'ENTRÉE

-  **PORTEUR :** Château de Lassay
-  **MONTANT :** 816 751.22€ (dont 40 000€ par le FEADER et 155 831€ par la Région des Pays de la Loire)
-  **LIEU :** Ville de Lassay-les-Châteaux (53)

Depuis quelques années, le Château de Lassay s'oriente vers une politique de développement des manifestations grand public, originales mais malheureusement limitées en raison de l'état de dégradation des bâtiments.

Le châtelet d'entrée est le premier site qui se présente aux visiteurs, mais son délabrement causait l'inaccessibilité de la barbacane et du pont-levis, et les plans d'évacuation étaient assez compliqués.

L'opération vise donc à permettre la mise en valeur et l'exploitation de la barbacane pour des activités d'animation culturelle, historique et sportive dans un cadre exceptionnel. Elle a également pour objectif de renforcer l'attractivité touristique du château et, de ce fait, de la ville de Lassay-les-Châteaux.

Le projet de réhabilitation du château comprend la restauration intégrale du châtelet d'entrée, la réfection des deux ponts-levis, l'acquisition d'équipements (gradins, estrade...) et la mise aux normes de la barbacane.



© Région des Pays de la Loire



MODERNISATION DE L'OUTIL DE PRODUCTION D'UNE MINOTERIE



PORTEUR : Minoterie PELLUAU



MONTANT : 314 289€ (dont 66 629 026€ par le FEADER et 59 086,33€ par la Région des Pays de la Loire)



LIEU : Bouchamps-lès-Craon

La SARL Minoterie Pellau est une entreprise de meunerie, qui emploie 8 salariés et dont le chiffre d'affaires atteint 3 M€. Elle s'approvisionne auprès de coopératives agricoles locales, plus de 80% de ses matières premières sont produites dans un rayon de 80 kilomètres autour du site de transformation. La société souhaite augmenter son approvisionnement direct et local auprès de producteurs locaux.

L'entreprise souhaite assurer des volumes plus importants de production tout en améliorant les conditions de travail des salariés. Elle a donc décidé d'engager un programme d'investissements. Elle prévoit d'acquérir de nouveaux équipements afin de moderniser son outil de production.

Les aides accordées ont pour objectifs de moderniser le système de production, d'augmenter la productivité (plus de 25 % sur 3 ans), de développer de nouveaux produits, de créer un emploi et d'améliorer les conditions de travail des salariés.

Résumé, à l'intention des citoyens,
du Rapport annuel de mise en œuvre 2019
pour l'année 2018 FEADER

 www.europe.paysdelaloire.fr

Septembre 2019